

## Élection présidentielle DIMANCHES 10 & 24 AVRIL 2022 Bureaux de vote ouverts de 8H à 19H

Les 17 bureaux de vote de Vichy seront ouverts de 8 heures à 19 heures les dimanches 10 et 24 avril

Adresse des bureaux :

☛ Le numéro de bureau de vote est indiqué sur la carte d'électeur.

- 1<sup>er</sup> Bureau : Hall de l'Hôtel de Ville, place de l'Hôtel de Ville.
- 2<sup>ème</sup> Bureau : Salle des Fêtes, place de l'Hôtel de Ville
- 3<sup>ème</sup> Bureau : École Paul Bert, rue du 4 Septembre.
- 4<sup>ème</sup> Bureau : École Paul Bert, rue du 4 Septembre.
- 5<sup>ème</sup> Bureau : École Paul Bert, rue du 4 Septembre.
- 6<sup>ème</sup> Bureau : L'Atrium, 37 avenue de Gramont
- 7<sup>ème</sup> Bureau : Salle des fêtes des Garêts, rue des Pâquerettes.
- 8<sup>ème</sup> Bureau : Salle des Fêtes, place de l'Hôtel de Ville
- 9<sup>ème</sup> Bureau : École maternelle Lyautey, rue du Maréchal Lyautey.
- 10<sup>ème</sup> Bureau : Salle des Fêtes, place de l'Hôtel de Ville
- 11<sup>ème</sup> Bureau : Salle des Fêtes, place de l'Hôtel de Ville
- 12<sup>ème</sup> Bureau : Théâtre Espace Barjavel, boulevard Franchet d'Esperey.
- 13<sup>ème</sup> Bureau : École Georges-Méchin/Beauséjour, rue du Bel Air
- 14<sup>ème</sup> Bureau : École Paul Bert, rue du 4 Septembre.
- 15<sup>ème</sup> Bureau : Salle de la Mutualité - boulevard des Romains.
- 16<sup>ème</sup> Bureau : École Georges-Méchin/Beauséjour, rue du Bel Air.
- 17<sup>ème</sup> Bureau : Salle des Fêtes, place de l'Hôtel de Ville

☛ **Conformément au Code Électoral**, les électeurs doivent obligatoirement présenter, **au moment du vote**, un titre d'identité avec photo.

***Tous les bureaux de votes sont accessibles par plans inclinés ou par ascenseur.***

☛ ***L'Hôtel de Ville, où sont installés le premier bureau de vote et le bureau de renseignements, est accessible par un ascenseur (entrée depuis le parvis de l'Hôtel de Ville, à droite du grand escalier).***

## ☛ PROCURATIONS

Les Vichyssois dans l'impossibilité de voter peuvent donner mandat à tout électeur pour le faire en leur nom.

Pour cela, ils doivent établir une procuration **auprès du commissariat de police ou du tribunal de proximité jusqu'au samedi 9 avril à 12h pour le 1<sup>er</sup> tour et jusqu'au samedi 23 avril 12h pour le 2<sup>nd</sup> tour**

**Il est possible de pré-remplir le formulaire sur <https://www.maprocuration.gouv.fr/>**, en indiquant le numéro d'électeur (sur la carte électorale, champ : n° national d'électeur ou numéro national d'électeur) de la personne qui va voter pour eux et ses données d'état civil : nom (*nom de jeune fille pour les femmes*), prénom, date et lieu de naissance et adresse.

**Il faut ensuite impérativement faire valider cette pré-demande au Commissariat de Police** (seul habilité à valider les procurations en ligne).

## TRANSPORT

**La Ville propose un système de transport aux électeurs vichyssois qui auraient des difficultés pour se déplacer** et qui ne pourraient se rendre par leurs propres moyens aux bureaux de vote. Ils peuvent téléphoner en mairie au **04 70 30 17 17** (uniquement le jour du vote) pour demander le concours d'un véhicule.

## SCRUTIN / DÉPOUILLEMENT

➔ Les électeurs vichyssois, qui seraient intéressés **pour participer au dépouillement**, doivent se faire connaître, le jour même du scrutin, auprès du président de leur bureau de vote.

**À NOTER :** Les inscriptions sur les listes électorales pour les élections présidentielles sont closes, mais il est possible de s'inscrire pour les élections législatives

- jusqu'au 4 mai 2022 sur [Service-Public.fr](https://www.service-public.fr)

- jusqu'au 6 mai 2022 en mairie : le Service Population est ouvert en continu du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.

**Plus d'infos (docs à fournir...) sur [www.Service-Public.fr](https://www.Service-Public.fr)**



VICHY

### CONTACT PRESSE

Marie-Bénédicte REYNARD

Chef de cabinet – Relations presse

04 70 30 55 12 – 06 18 45 15 40

[mb.reynard@ville-vichy.fr](mailto:mb.reynard@ville-vichy.fr)